

Commune de DOISCHE
 6ème division : ROMERÉE
PLAN DE DÉLIMITATION

ANNEXE à la délibération du Conseil Communal

TENDANT à la modification partielle par rétrécissement de la voirie communale Rue du Faubourg, anciennement vicinale n°12.

adoption de ce plan permettra une simplification de la situation existante. L'excédent envisagé n'est ni utilisé ni praticable par le public. Son aliénation ne causera aucune nuisance pour la circulation publique.

En conformité du Décret du 06 février 2014 sur la voirie communale

Vu par l'ingénieur Directeur en Chef du S.T.P.
 Namur, le 27.01.2021

Dressé par A. G.L.J.
 Géomètre - Expert, assermenté par le
 Tribunal de Première Instance de Namur
 Namur, le 27.01.2021

Étudié et dessiné par A.G.
 Echelle : 1/250.

Par délégation
 Ing. G.E Pierre Mahlkouli, Chef de service

Acouate G.L.J.
 Id. prof. AGDP - CAD180010

Vu et approuvé par le Conseil Communal de

en sa séance du

Présents :

Le Bourgmestre
 Le Directeur Général

Indices	Modifications	Dates	Dessinateurs

